

Réforme des retraites

La lutte continue !

mercredi 27 novembre 2013

Hier, encore plus d'une centaine de rassemblements et manifestations dans tout le pays, 15000 manifestants à Paris devant l'Assemblée nationale ont fait entendre de nouveau leur opposition au projet de loi régressif sur les retraites.

Après avoir décidé de procéder par un vote bloqué, il aura fallu des négociations en coulisses menées par Marisol TOURAINE, avec certains députés de la majorité afin que le projet de loi soit adopté par 291 voix contre 243 et 27 abstentions (dont 11 députés socialistes).

Ces négociations ont abouti à un léger assouplissement concernant les retraités : une aide à la complémentaire santé de 50 euros pour les plus de 60 ans sera accordée et deux revalorisations en 2014 verront le jour, au 1er avril et au 1er octobre pour les retraités bénéficiaires du minimum vieillesse, c'est-à-dire environ 500 000 sur 15 millions.

Ce qui ne rend pas la loi plus juste et plus acceptable.

Le cœur de la réforme est maintenu, l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans demeure et le financement reposera essentiellement sur les salariés et les retraités.

Pour la CGT, la mobilisation doit se poursuivre à l'occasion d'un nouveau passage au Sénat dès le mois de décembre et à l'occasion de la publication des décrets publiés dès la fin 2013 début 2014.

Notre mobilisation prévue en début d'année 2014 sur l'emploi, les salaires et le financement de la protection sociale sera l'occasion de réaffirmer au gouvernement qu'il faut changer de cap, que l'austérité nous mène dans l'impasse, une autre politique doit être menée.

C'est à ce prix que nous retrouverons le chemin de la croissance et la réponse aux besoins sociaux qui manquent cruellement aujourd'hui.

Montreuil, le 27 novembre 2013